

**Amicale des Portes de Chartreuse,
de la Jacquinière
et du Sacré-Cœur de VOREPPE**
387 Avenue de Stalingrad 38340 VOREPPE
Couriel : association@semvoreppe.org
Site : https://www.semvoreppe.org
SIRET 838 792 232 00012

Les Portes
de Chartreuse

COMPTE RENDU DU C.A. DU JEUDI 26 JANVIER 2023 A 11h

Présents : Patrick Labbaye, André Naegelen, Paul Garde, André Mollier, Régine Bizzini, Christiane Nicollin, Dominique Joubert, Jean-Paul Royer, René Fantin, Joseph Magnin, Hélène Garcin.

Excusés : Néant

Ordre du jour :

- **Remise du chèque à l'Amicale résultant de la soirée à thème qui a eu lieu le 18 octobre 2022 au profit de la restauration de la Chapelle**
  Etaient présents à ce repas super sympathique André Naegelen, Patrick Labbaye, Régine Bizzini et Hélène Garcin.
  Régine et Patrick qui sont passés de table en table ont expliqué la « grande cause » de la restauration de la chapelle. Cette soirée a rapporté 800 €.
  Le chèque a été remis ce jour par Bruno Nicolas et Julien Rondepierre au Président de l'Amicale, Patrick Labbaye.
  Notre trésorier André Mollier va verser cette somme à l'OGEC au profit de la restauration de la Chapelle
-
- **Avancement des dossiers sur les demandes de financements des travaux de la Chapelle (Patrimoine, Vicat..)**
  Réponse d'André Naegelen : Nous travaillons sur trois dossiers de demande de financement :
- **Fondation Patrimoine**, (délégué local Bernard Gentil) il s'implique beaucoup dans ce dossier. Mais un gros travail est demandé pour le constituer, aussi il va être demandé à l'OGEC de donner une délégation à l'Amicale pour que celle-ci constitue ce dossier et le suive par la suite.
- Régine et Hélène se sont proposées pour la partie recherche documentaire et rédaction. André Naegelen et Patrick Labbaye le soumettront ensuite à Mme Rébeillé (nouvelle présidente d'Ogec) et Mr Demurger pour validation.
- Ce document devra :expliquer le projet : (en moins de 900 caractères)
- – et raconter l'histoire du lieu : 800 caractères
- renseigner les raisons qui justifient les travaux –

- proposer un texte pour l'appel à don qui serait lancé par la Fondation du Patrimoine si notre dossier est retenu.
  Mr Naegelen recommande d'intégrer les logos de la commune (Voreppe), de l'Amicale (ASCV), et du lycée (PdC) pour prouver que ce dossier est porté par les trois instances.
-
  Dossier Vicat : Mme Sidoz est notre interlocutrice et nous sommes soutenus par la Mairie de Voreppe dans ce dossier. Mr Naegelen doit les rencontrer début avril.
  Dossier Stéphane Bern : Le délégué local, Mr Kokourek, est très intéressé par l'Art Nouveau au travers de la Chapelle du Petit Séminaire de Voreppe. André Naegelen est en relation avec lui pour monter le dossier Mission Patrimoine.

- **Compte rendu fait par Régine, de la conférence sur Marguerite Huré à laquelle elle a assisté le 10 décembre 2022 à la Médiathèque de Voreppe. Elle y a eu un très bon contact avec le Pays d'art et d'histoire du Pays Voironnais.**
  Régine fait le compte rendu **:** Mme Pinzetta, la conférencière a insisté sur l'intérêt de Voreppe, mais elle n'avait jamais visité la Chapelle. Régine est, entrée en contact avec Mme Four la responsable de Pays d'art et d'histoire du Pays Voironnais qui est prêt à soutenir le projet : Ci-dessous extrait du mail de Mme Four, reçu par Régine :

  « Merci pour votre message et votre rappel concernant notre échange lors de l'apéro "art et histoire" sur Marguerite Huré.
  Le Pays d'art et d'histoire du Pays Voironnais est toujours très motivé pour vous accompagner sur des modes de valorisation patrimoniale de la chapelle du Sacré Cœur (visite, parcours thématique, actions éducatives) Il faudrait que nous puissions nous rencontrer afin de découvrir le site ensemble, et voir les actions communes que nous pourrions élaborer.
  Serait-il possible de se rencontrer afin de pouvoir échanger sur ces sujets ?
  Je peux d'ores et déjà vous proposer deux dates de disponibles sur nos agendas (Mme Pinzetta est disponible sur ces deux créneaux): «
  - lundi 20 février (créneau horaire à votre convenance)
  - mercredi 22 février (créneau horaire à votre convenance) »

  Le CA valide la date du 22/02/2023 à 11h pour visite de la Chapelle et ensuite déjeuner au restaurant et propose cette date à Mme Four
  Régine s'occupe de la réservation au restaurant d'application.
  André Naegelen s'occupe d'inviter Mr Demurger et Mme Rébeillé

- André Mollier précise que nous avons adhéré à la Fondation de France.
- Son AG approche et la Fondation de France nous demande notre pouvoir en tant qu'adhérent. Après délibération l'Amicale le délivrera au nom du Président de la Fondation, ou à toute autre personne de son choix.

- **Point sur les contacts avec les entreprises de Centralp**
  André Naegelen a rencontré certaines entreprises et est entré en contact avec les chargé(e)s de communication de Centralp. Il faut cibler les comptables.
  Il va essayer d'en avoir la liste par la C.C.I. Ce sont eux qui sont responsables du versement de la taxe, et qui en définissent les bénéficiaires.

- **Préparation du concert du vendredi 31 mars 2023 donné par les Petits Chanteurs de la Cathédrale de Grenoble. Les choses ont bien avancé.**

  Ce sera le chœur des lycéens qui se produira 15 à 20 jeunes sous la direction de Paul Steffens.

  Le transport aller et retour sera pris en charge matériellement par la Chorale qui nous demande 200 € en dédommagement. Validé par le CA

  Nous tenterons pour ce concert une entrée avec participation libre (chapeau)

  La déclaration SACEM sera faite par André Mollier, après qu'Hélène aura demandé à Mr Steffens si le concert est gratuit ou payant (à cause des 200 €)

  Communication :

  Régine et Hélène travaillent sur l'affiche et les flyers. (pas de billets, puisque « au chapeau »). La Mairie de Voreppe offre la duplication de ces documents et nous l'en remercions.

  Affiche à donner à A. Naegelen pour les panneaux lumineux le plus tôt possible avec beaucoup de couleurs pour que l'affiche « saute aux yeux »
  Voreppe émoi : Régine et Hélène tentent de rédiger un petit article si les délais le permettent
  Programme : dès connaissance de celui-ci, Hélène s'occupe de sa réalisation
  P. Steffens le lui communiquera environ 15 jours avant le concert.

  Invitations : Le C.A. invite au concert : Mr Demurger, Mme Rébeillé, Mr Le Maire de Voreppe, Mr le Curé, Mgr l'évêque, Mr Terrosiet. Hélène et Régine s'en chargent et confieront à Paul l'invitation à Mr le Curé.

  Intendance :

  Des crêpes seront vendues à l'entracte et à la fin du concert ; prix proposé : 2.50 €.(sucre, confiture, nutella) Elles seront réalisées la veille gracieusement par des membres du Comité de Jumelage (Merci à André Naegelen) les matières premières sont offertes par André Naegelen. Les crêpières fournies par le Comité de Jumelage.

  André Naegelen prend en charge l'achat des cartons pour poser les crêpes, les serviettes papier, sacs poubelle et gobelets carton. L'Amicale lui remboursera cette dépense.

Des boissons seront vendues : achat fait au Cellier du Gravillas à Voreppe qui reprend les invendus…+ jus de pommes d'André Mollier.
Nous définirons ce qui va être commandé à la prochaine réunion et qui va chercher la commande.

NB. Patrick Labbaye signale que le boîtier SumUp (qui permet d'encaisser les sommes par CB) est actuellement en panne et devra être opérationnel pour cette date :
i
Pour offrir au chef de chœur : Achat au cellier d'une bouteille de vin ainsi qu'un « plateau » gravé en souvenir de sa prestation à la Chapelle du Petit Séminaire. Patrick Labbaye se charge de la commande du plateau.
Des brioches (commande faite par Hélène auprès de la section boulangerie du lycée) et du jus de pommes fourni par André Mollier seront offerts aux choristes à leur arrivée – ceux-ci iront ensuite répéter juste avant le concert.

Bon de retrait gratuit 2 ou 3 crêpes (à définir) + boisson pour les choristes : Hélène et Régine.

André Naegelen voit avec le service entretien du lycée où brancher les 2 crêpières (3 kw/h) afin que leur installation soit sécurisée.

Réservation salle accueil pour stocker denrées, boissons, et affaires personnelles de l'Amicale (Hélène)

Sono : P Labbaye amène sa sono Yamaha+ un micro sans fil pour la présentation de la cause de la Chapelle, et celle de la chorale.

Enregistrement : P Garde. Hélène demande l'éclairage de la tribune à partir de la salle qui jouxte la tribune.

Fonds de caisse : A Mollier pour la buvette et les crêpes

Qui fait quoi le jour du concert : (sera affiné à la prochaine réunion du 22 février 2023 à 17h30)

Parking : Fléchage : A. Mollier, JP Royer

Crêpes : réchauffage, garnissage Régine, Hélène (ou autres volontaires !)

Boissons : vente par A. Mollier, et Joseph, ou René

Encaissement : P Labbaye avec boîtier Sumup et autre volontaire

Déclaration Sacem : A Mollier après qu'Hélène ait demandé les infos manquantes au chef de chœur.

Accueil choristes : Hélène Régine vers 18h30

Accueil public : Régine, Christiane et distribution des programmes

Vente confitures et objets faits main (fournis gracieusement par Hélène) Christiane et Joseph ou René…

Proposition de concert faite par Charles Paillet :

Charles a proposé d'assurer un concert au profit de la Chapelle, en mai ou juin 2023 avec son groupe River Side Singers - il nous demanderait 300 € pour financer le déplacement de l'un des leurs aujourd'hui retraité qui s'est éloigné de la région.

Le CA a donné un avis favorable à cette proposition, que nous n'avons pas eu le temps de régler en détail. Date, modalités…qui seront étudiées lors de la prochaine réunion. Hélène prévient Charles Paillet qu'un avis favorable a été donné.

- **Point sur les documents de l'Amicale à mettre à jour**, suite au changement de Président, au changement d'adresse de P Labbaye, changement de l'année sur les bulletins d'adhésion, d'inscription…
  Le bureau attend le retour de la Préfecture concernant le changement de nom, de conseil d'administration résultant de la dernière AG.
  Dès réception de ce document le bureau modifiera tous les documents administratifs.et l'actualisation à la banque (Crédit Mutuel Echirolles)

- **Compte rendu de la remise des diplômes** :

  Nous n'avons pas eu le temps d'aborder ce point mais un reportage complet a été publié sur la page facebook de l'Amicale.

- **Questions diverses :**

  Paul Garde souhaite que nous trouvions un lieu dans le lycée pour stocker les archives de l'Amicale..
  Mr Naegelen nous indique que la demande doit être faite auprès de Mr Demurger. Nous étudierons ce point lors de la prochaine réunion car il faut estimer le volume des archives de l'Amicale et savoir qui en détient afin et de faire une demande précise au directeur en précisant qui pourra y accéder et comment.

  Liens avec l'A.P.E.L
  Nous renonçons à engager une action commune avec l'APEL pour cette année scolaire et ferons des propositions précises lors de la prochaine rentrée avec le nouveau président de l'APEL

  La séance est levée à 12h15 pour nous rendre au restaurant d'application pour partager un repas que les membres du CA ont réglé et offert à Paul Garde pour sa nomination au grade de Président d'Honneur et à Mr Nicolas pour le soutien qu'il a apporté à l'Amicale jusqu'à sa retraite.

LA PROCHAINE REUNION DU C.A. SE DEROULERA
LE MERCREDI 22 FEVRIER 2023 à 17H 30

Le Président, Patrick LABBAYE La Secrétaire, Hélène GARCIN